

La gazette prioriterre

Edito Edito

En février dernier, les thermomètres français ont connu des chutes vertigineuses, obligeant les foyers à augmenter leur puissance de chauffage. Pour les fournisseurs d'énergie, l'aubaine économique que représentait la situation a été quelque peu ternie par les difficultés rencontrées pour faire face à la demande.

Le 8 février à 19h00, le RTE*, responsable de l'acheminement électrique sur le territoire français, a dû assurer le transfert historique de 101.700 MW. EDF, principal producteur d'énergie français, a dû mettre en chauffe ses centrales thermiques d'appoint (particulièrement coûteuses pour l'environnement) et importer de l'électricité de l'étranger. Pourtant, il existe aujourd'hui des moyens d'éviter une trop forte demande aux "heures de pointe" électriques... C'est l'objet de ce dossier.

*réseau de transport d'électricité

juin 2012

n° 33



Information et Conseil
Énergie Eau Consommation

www.prioriterre.org

Actus

10 propositions pour la transition énergétique

Pour inciter notre pays à s'engager dans la transition énergétique, notre réseau national, le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER), propose 10 actions clés pour entamer la transition énergétique. En voici quelques extraits :

- "créer un cadre institutionnel, légal et réglementaire simple et souple, adapté aux différentes échelles territoriales (...);
- rétablir l'autorité des collectivités sur la gestion de leurs réseaux de distribution de l'électricité et du gaz ;
- développer une démocratie énergétique fondée sur la qualité et la neutralité de l'information ;
- développer les outils (...) pour aider les ménages modestes à maîtriser les dépenses d'énergie de leur logement ;

- créer un système d'animation spécifique pour coordonner localement la mobilisation des ressources (...) contre la précarité énergétique ;
- lancer une politique volontaire de rénovation énergétique des bâtiments existants ;
- mettre en place des systèmes de soutien transparents et stables, adaptés aux différents types de projets d'énergies renouvelables".

En savoir plus : <http://www.cler.org>

rubrique "nos actions" / "10 propositions pour la transition énergétique"

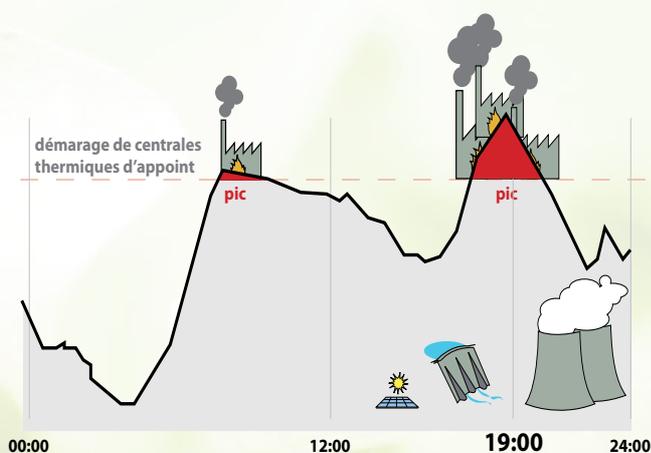
Dossier : l'effacement diffus

Consommations d'électricité : les pics de consommation ne sont pas sans conséquences...

Une des grandes problématiques de l'électricité, c'est qu'elle ne se stocke pas, ou alors en infimes quantités, à coût et encombrement importants. La production doit donc être à tout moment rééquilibrée en fonction de la demande, demande qui est elle-même directement liée à notre consommation, consommation qui varie selon l'heure de la journée et le rythme des saisons... Pas simple !!!

Pour répondre à ce besoin collectif, le système électrique français est basé sur une capacité de production et de distribution (sur)dimensionnée pour répondre aux pics de consommation, même si ceux-ci sont peu nombreux dans l'année.

Concrètement (voir schéma), en période de pics, des générateurs alimentés avec des carburants fossiles (gaz, pétrole, charbon) sont démarrés. Le problème c'est qu'ils sont coûteux et qu'ils émettent des gaz à effet de serre.



Cette situation n'est pas une fatalité et il existe aujourd'hui des moyens pour réduire ces pics de consommation.

"L'effacement diffus" : une solution pour "gommer" les pics de consommation

Aujourd'hui, à l'échelle du réseau électrique français, grâce à la technologie, il est possible de lisser les consommations pour éviter d'avoir recours aux centrales d'appoint. On parle alors "d'effacement de consommation" ou "d'effacement diffus".

Le principe est simple : le temps du pic, des milliers d'appareils électriques sont modulés en même temps sur de courtes durées (comprises entre 10 et 20mn).

ATTENTION : seuls le chauffage électrique, la climatisation et les ballons d'eau chaude sanitaire sont concernés. Pas question d'arrêter la télé ou la machine à laver !

En pratique, chaque logement ou bâtiment est équipé d'un boîtier électronique raccordé au tableau électrique et relié à une plateforme internet qui donne l'ordre à tous les sites en même temps de moduler les appareils pendant quelques minutes. L'installation de ce boîtier est réalisée par un opérateur qualifié par RTE (Voltalis est à ce jour le seul opérateur qualifié, qui équipe les particuliers et les collectivités).



Ce "boîtier Voltalis" est installé sur demande dans le cadre d'un contrat d'adhésion. Il est totalement gratuit (matériel comme installation). Il permet de diminuer sa consommation annuelle d'électricité jusqu'à 15 % et de suivre en détail ses consommations électriques via la plateforme Voltalis.



A noter que le système est conçu pour que les modulations soient "indolores" et n'aient pas d'impact sur le confort de l'utilisateur !

Les enjeux de l'effacement diffus

Environnemental

S'équiper d'un boîtier permet de répondre au principe selon lequel "l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas" !

Sur un plan global, si tous les foyers français chauffés à l'électrique (environ 7 millions) étaient équipés de ce système, cela représenterait une économie potentielle de 10 à 20 gigawatts d'électricité par jour en période de grand froid.

Économique

Pour le logement ou le bâtiment équipé, quel que soit son fournisseur d'électricité et sans que cela ne lui coûte un seul centime d'investissement, il diminue jusqu'à 15% sa facture d'électricité annuelle.

Sur le plan local, l'installation des boîtiers génère une

activité économique non négligeable. C'est en effet en faisant appel à de la main d'œuvre locale (artisans électriciens notamment) que le déploiement de cette technologie pourra se faire dans les différents territoires.

Éthique et solidaire

L'adhérent s'inscrit dans une démarche "négaWatt" en choisissant de consommer moins plutôt que de cautionner une production toujours plus importante. Il rallie un mouvement basé sur la solidarité et la responsabilité pour maintenir l'équilibre de notre réseau de distribution électrique. Il participe à éviter un black out sur le réseau comme ce fut le cas en 2006 (plus de 10 millions de personnes brusquement privées d'électricité).

Une campagne pour l'effacement diffus en Haute-Savoie

Avec le soutien du Conseil Général 74 et de l'Association des Maires, une campagne de déploiement de la solution "Voltatis" (seul opérateur qualifié à ce jour par RTE) est en cours sur le territoire.

En Haute-Savoie, 70 000 résidences principales, des bâtiments communaux, des bâtiments tertiaires et des hébergements touristiques sont chauffés à l'électricité (source INSEE 2008).

A moyen terme, 20 000 d'entre eux pourraient être équipés, dont 5 000 d'ici la fin d'année 2012. Cela représenterait jusqu'à 39 000 MWh économisés et 14 900 tonnes de CO₂eq évitées sur une année. A ce jour, 1 450 sites sont équipés sur le département.

Une initiative soutenue par prioriterre

prioriterre, dont la mission est d'aider chacun à réduire son empreinte écologique en apportant des solutions concrètes, soutient cette campagne pour plusieurs raisons :

- l'effacement diffus est une solution éprouvée techniquement avec déjà plusieurs dizaines de milliers de sites équipés en France ;
- il est basé sur une implication du plus grand nombre avec une vocation d'intérêt général ;
- il va dans le sens de la démarche négaWatt, répondant à l'adage selon lequel "l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas", et participe à la diminution des gaz à effet de serre.
- sur le plan social, le déploiement de cette campagne va générer de l'emploi puisqu'elle va mobiliser de nombreux artisans électriciens locaux.

L'occasion de sensibiliser encore plus sur les économies d'énergie

A l'occasion de l'installation du boîtier, une plaquette sur les "20 éco-gestes pour réduire ses consommations d'énergie" sera remise aux usagers. Ceux qui souhaiteront aller plus loin pourront télécharger sur le site de **prioriterre** un guide complet des 100 éco-gestes et conseils pratiques pour des économies d'énergie et d'eau.



Les premiers résultats de la campagne à l'automne

Rendez-vous sera donné à l'automne aux élus et professionnels pour présenter les premiers résultats de cette campagne en faveur de l'effacement diffus avec un bilan des sites équipés et des témoignages.

Plus d'informations

Pour obtenir plus d'informations sur la campagne en cours :

www.prioriterre.org
ou contactez un conseiller prioriterre au
04 50 67 17 54.



En quelques mots, pourriez-vous présenter votre commune ?

Depuis 1993, date de son premier diagnostic thermique, la Ville d'Évian est engagée dans un processus visant à maîtriser et à réduire ses consommations d'énergie.

En 2005, notre commune a franchi une nouvelle étape en adhérant au projet "REVE Jura-Léman", un réseau de villes pour une politique de l'énergie durable dans les villes de l'arc jurassien et du bassin lémanique.

Et depuis, cet engagement s'est concrétisé de diverses manières, notamment par l'abaissement de puissance sur l'éclairage public, l'installation de GTC (Gestion Technique Centralisée) pour optimiser la gestion des installations thermiques de certains équipements publics, l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains locaux municipaux, la production d'eau chaude avec des panneaux solaires à la piscine, etc. Désormais, dans les opérations neuves, la Ville impose également à la maîtrise d'œuvre des contraintes thermiques fortes qui vont au-delà de la réglementation en vigueur.

Tout récemment, la ville a adhéré à une action menée par le CAUE et l'école supérieure européenne d'Ingénierie de l'Espace Rural de Poisy, initiée par le Conseil Général dans le cadre du programme européen Interreg IVC Enercitee afin de mettre en place un certain nombre d'indicateurs pour réduire les coûts énergétiques et par conséquent l'impact sur l'environnement.

En 2010, une thermographie aérienne du territoire communal a été réalisée pour inciter les propriétaires à se lancer dans des travaux d'isolation.

Votre commune est en passe de déployer le boîtier Voltatis, qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?

Dans ce contexte, l'information diffusée par le Conseil Général et l'Association des Maires sur l'effacement diffusé et le déploiement de la solution Voltatis a reçu un accueil favorable. Notre motivation principale est la participation à l'effort collectif afin d'éviter la mise en service de centrales thermiques aux heures de pointe, l'achat d'électricité sur les réseaux étrangers ou encore un effondrement du réseau.

Qu'escomptez-vous comme résultats ?

Jusque là, les évianais contactés se montrent très intéressés et nous espérons que la campagne de communication porte ses fruits avec un maximum d'adhérents souscrivant à cette action afin que l'effet de masse soit le plus important possible. Ce serait un gage d'économie d'énergie collective ainsi que des dépenses individuelles évitées, tout en préservant l'environnement.

Auriez-vous un conseil à donner aux élus qui souhaiteraient déployer cette solution dans leur commune ?

Il faut insister sur l'intérêt collectif et individuel de cette démarche. Elle doit passer par une action de communication intensive auprès des usagers. De notre côté, nous allons prochainement informer la communauté de commune de cette solution afin de diffuser l'information aux élus de tout le canton.

infos pratiques

Vous pouvez joindre nos conseillers de l'Espace Info-Energie par téléphone (**04 50 67 17 54**) ou sur rendez-vous.

Pour connaître les heures et lieux de permanence, rendez-vous sur le site www.prioriterre.org



Directrice de publication : Anne Huguet
Rédaction : Virginie Siegele, Anne Huguet
Coordination : Virginie Siegele,
Réalisation : GO. Graph Création
Parution : trimestriel

prioriterre

3 rue René Dumont · 74960 MEYTHET
Tél. 04 50 67 17 54 · Fax 04 50 57 79 84
E.mail : contact@prioriterre.org

www.prioriterre.org

